



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE MONDE DU SPECTACLE : PLACE AUX ACTIONS !

À l'occasion du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la fédération CGT du spectacle rappelle son engagement pour l'éradication des violences sexistes et sexuelles dans le monde du spectacle. Année après année, les statistiques démontrent que pour de trop nombreuses femmes, leur lieu de travail est aussi un lieu où leur droit fondamental à la santé et à la sécurité n'est pas assuré. 80% de femmes se disent victimes de sexisme au travail, 30% de harcèlement sexuel, 10 viols ou tentatives de viol se produisent chaque jour sur un lieu de travail... Nous savons également que les techniciennes et les instrumentistes sont trop peu nombreuses sur les scènes françaises, alors que toutes les artistes féminines sont aussi moins programmées, moins aidées et moins primées. Cette précarité associée à cette invisibilité est un terrain fertile pour les violences. Seulement 20% des entreprises à l'échelle nationale ont un plan de prévention des violences. Ces chiffres démontrent l'urgence qu'il y a à agir.

Un an et demi après la signature, à l'initiative de la CGT spectacle, [d'un plan d'action](#) (partagé entre la Fesac et les 5 organisations syndicales représentative) pour l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le secteur du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel, un long chemin reste encore à parcourir, malgré quelques avancées notables obtenues ([comme la cellule d'écoute pour les victimes de violences sexistes et sexuelles](#) ou l'élaboration d'un guide de prévention dans la production cinématographique et audiovisuelle, publié bientôt). Après avoir mis en place un protocole contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles au CNC et au CNM qui est une véritable innovation du fait de son conditionnement à l'accès aux aides à ces deux établissements publics.

La fédération CGT du spectacle revendique :

- ✓ La négociation et la signature d'accords ambitieux de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles pour tous les salarié.e.s, qu'ils soient intermittent.e.s ou permanent.e.s du spectacle, dans toutes les branches du spectacle vivant et enregistré. Ces mesures doivent intégrer la protection des autrices et auteurs ;
- ✓ La négociation et la signature d'accords équivalents à l'échelle des entreprises du secteur pour lesquelles il n'y en a pas encore. Ces accords doivent notamment garantir des moyens et des protections supplémentaires pour les référent.e.s harcèlement sexuel ;
- ✓ La formation des directeurs-rices et enseignant.e-s d'établissements d'enseignement artistique et des directeurs.rices de lieux culturels et artistiques à la prévention des violences sexistes et sexuelles et à leurs obligations en la matière ;
- ✓ L'éga-conditionnalité des financements publics dans les secteurs du spectacle vivant et enregistré : à l'instar du dispositif obligatoire mis en place par le Centre National du Cinéma et du centre national de la musique depuis le 1er janvier 2021, nous demandons à ce que l'attribution et le versement de toute aide publique soient subordonnés au respect des obligations en matière de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'exiger que les obligations légales qui s'imposent à tout employeur soient respectées !
- ✓ La sensibilisation aux violences et harcèlements sexistes et sexuelles de tous les acteurs de notre secteur. Les mentalités doivent changer pour que la peur change de camp, pour travailler dans une mixité saine et égalitaire, pour lutter pour l'égalité salariale avec des outils pédagogiques et informatifs.

La fédération CGT du spectacle appelle à participer massivement aux nombreuses manifestations qui seront organisées partout en France le samedi 20 novembre.

A cet effet, et afin de permettre à toutes et tous les salarié.e.s de participer à cette manifestation, la fédération CGT du spectacle dépose un préavis de grève le samedi 20 novembre de 0h00 à minuit couvrant l'ensemble des personnels.

A PARIS RASSEMBLEMENT SAMEDI 20 NOVEMBRE À 14H PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Pour les rdvs en régions, rapprochez-vous des unions départementales et des syndicats

Paris, le 15/11/2021